



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Philippe BARNICH demeurant Avenue Joseph Wauters 66 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Avenue Joseph Wauters, 66 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°340 V2.

Le projet consiste en la régularisation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- installation des 2 auvents,
- mise en place d'un étang,
- construction d'un abri de jardin et d'un abri pour animaux.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'implantation des constructions par rapport à l'alignement et par rapport au voisinage.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03 au 17 juin 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Marc HOTERMANS

Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.

